

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T43657
Adresse du site	76, rue Barrault	Hauteur	R+9 (29.12m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G pour accueillir la 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	20/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/07/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et remplacement des 3 antennes existantes en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) par 3 antennes avec le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G), orientées vers les azimuts 10°, 120 et 215° ainsi que le		
Distance des ouvrants	2 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 10° < 5V/m - 100° < 5V/m; 240° < 5V/m 5G (3500) : 10° < 5V/m - 120° < 5V/m; 215° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.75m (120 et 215°) 29.44m(10°) pour les antennes à faisceau fixe 30.4m (120° et 215°) 30.09m (10°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

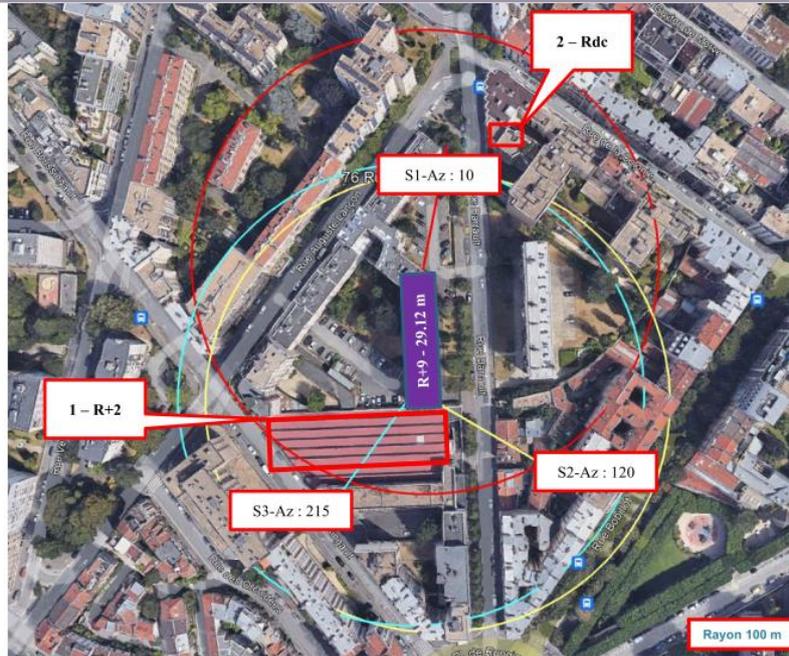
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet se traduit par : Le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes 2G, 3G, 4G et 5G, l'installation et la mise en service de 3 antennes 5G sur la bande fréquence 3500 MHz. Toutes les antennes seront intégrées dans des fausses cheminées plus grandes que les fausses cheminées existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1- Lycée Polyvalent Public Lazare Ponticelli	92, rue Barrault 75013 Paris	R+2	Oui	50 m	0,14
2- Micro-crèche Montessori Barrault La maison bleu	69, rue Barrault 75013 Paris	RDC	Oui	73.9 m	1.7

ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 76 RUE BARRAULT 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 215°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 76 RUE BARRAULT 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 215°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : (Agrandissement partielle de la fausse cheminée)

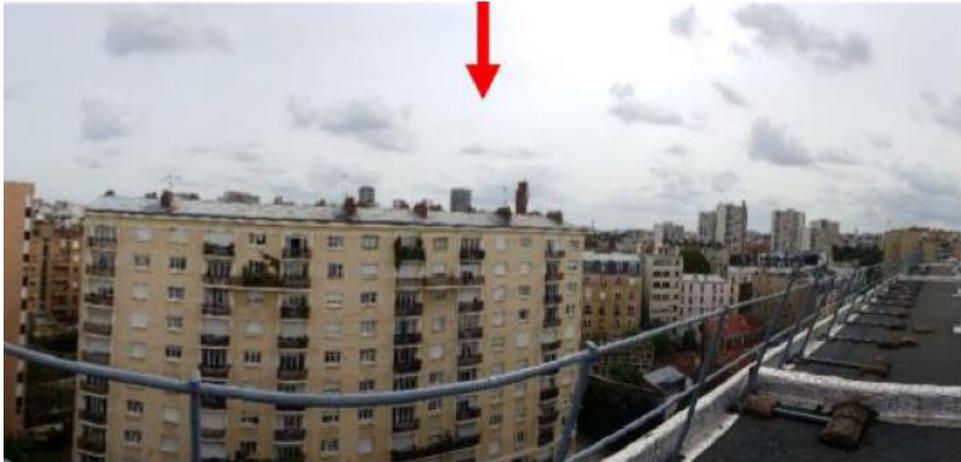


Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 120°



Azimut 215°

